

d'

DOSSIER

renouveau des villes nouvelles
l'expérience néerlandaise

PRÉSIDENTIELLE

Les candidats et l'architecture

PARCOURS

Duncan Lewis

RÉALISATIONS

Stinco

Du Besset & Lyon

Lépinay

Parcs de stationnement, bureaux

d'

M 01339 - 163 - F: 9,50 €





RÉALISATIONS

- 58 > ANTOINE STINCO
Palais de justice de Thonon-les-Bains

- 61 > PIERRE DU BESSET ET DOMINIQUE LYON
Bâtiment d'enseignement et recherche, université Paris VIII-Saint-Denis

- 64 > PIERRE LÉPINAY
Deux réalisations au fil de la Durance

- 68 > ANNE LACATON ET JEAN-PHILIPPE VASSAL
Un nouveau hall bioclimatique à Paris-Nord Villepinte

- 72 > QUATRE PARCS DE STATIONNEMENT
À Rennes (agence Michelin), Bordeaux (de Giacinto et Escande),
Valenciennes (Hubert et Roy), Paris XIII^e (Beaulieu et Cuzin)

- 78 > CINQ AMÉNAGEMENTS DE BUREAUX
À Paris XVI^e (ateliers 234), Copenhague (3XNielsen), en Finlande
(Helin & Co), Paris IX^e (Palissad architecture),
Paris VIII^e (Boisseson-Dumas-Vilmorin et associés)

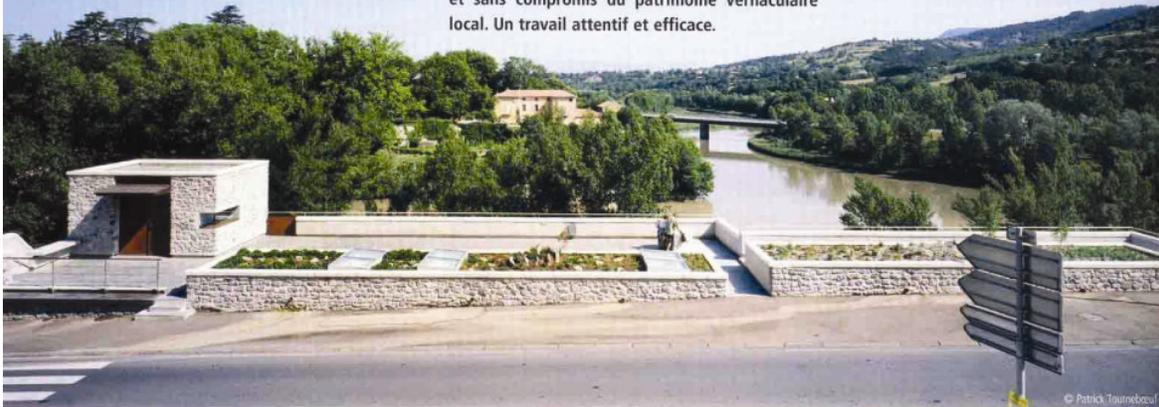
^ De gauche à droite : palais de justice de Thonon-les-Bains. © O. Wogensky - Bâtiment d'enseignement et de recherche, université Paris VIII-Saint-Denis. © Ph. Ruault. - Siège de la délégation de la République de Corée auprès de l'OCDE, Paris. © J.-M. Monthiers - Lieu d'exposition à Sisteron. © P. Toumeboeuf - Siège de Deloitte à Copenhague. © Adam Mork.

RÉALISATIONS

Au fil de la Durance

Architecte : Pierre Lépinay

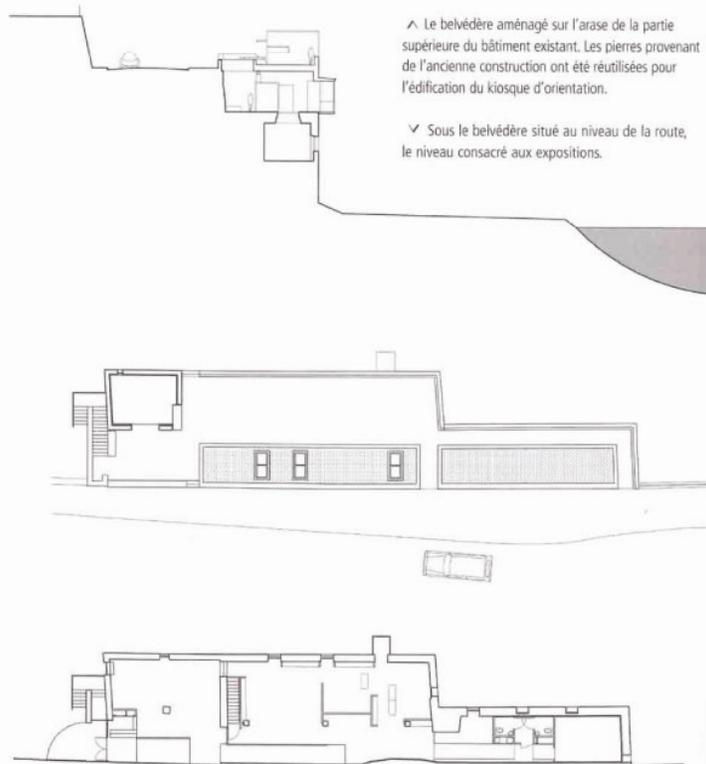
Dans les Alpes-de-Haute-Provence, Pierre Lépinay réalise régulièrement la reconversion rigoureuse et sans compromis du patrimoine vernaculaire local. Un travail attentif et efficace.



Un lieu d'exposition à Sisteron

Pour rejoindre les Alpes depuis la Méditerranée, les Romains avaient ouvert une route qui reliait l'arrière-pays cannois à la Durance, dont il suffisait ensuite de remonter la vallée pour atteindre Grenoble. À son embouchure avec le Buech, le lit de cette rivière est comme pincé entre deux pics rocheux qui forment, entre la Provence et le Dauphiné, une porte naturelle, d'une majesté à couper le souffle. La position stratégique du site de Sisteron, véritable seuil dans la géographie de ce parcours, n'a pas échappé aux ingénieurs d'Henri IV, puis à Vauban, ni plus tard à Napoléon, lorsqu'il entreprit, en 1815, de reconquérir l'empire qu'il ne se résignait pas à abandonner, quittant l'île d'Elbe pour regagner à pied la capitale par cette même route. À l'entrée nord de la ville, la voie est engravée dans l'un des deux pics, celui qui assoit la citadelle, organisant avec l'autre, celui de la montagne de la Beaume, un face-à-face saisissant. En situation de corniche, elle dévoile un large panorama sur la vallée en contrebas.

L'aplomb de cette route, devenue entre-temps RN 85, avec la confluence du Buech et de la Durance, fut longtemps borné par une bâtisse qui abritait une station d'essence, joutée par un entrepôt et une habitation. Afin de pouvoir émerger au-dessus



de la route, cette construction très ordinaire s'appuyait sur le contrefort d'un bâtiment adossé au rocher, qui venait ancrer sa haute muraille de pierre jusque dans le lit, ici partagé, des deux rivières. Lorsque la station ferma, la Ville eut l'idée d'y réunir un espace d'exposition consacré à la culture rurale locale. Cet emplacement exceptionnel suggérait aussi d'installer un point d'orientation, à destination des touristes qu'un tel paysage aurait pu laisser égarés. Pierre Lépinay est né à Sisteron. Il exerce son métier d'architecte à Paris, associé à Bertrand Meurice, mais il intervient régulièrement sur ce territoire, à l'occasion de petits projets pour lesquels il dit s'efforcer de « désapprendre » l'architecture. Il se méfie des automatismes et des projets conçus comme des phrases toutes faites, qui conduisent à dessiner trop rapidement

des bâtiments à tel point bavards qu'ils ne laissent plus parler les lieux. Alors il flâne, tourne autour, ne pense à rien pour laisser le site faire impression.

Pour dévoiler sa situation géographique, la partie émergente de la construction existante a été entièrement arasée, ménageant un belvédère calé dans son extrémité nord-ouest par le local d'orientation, en continuité avec la partie basse conservée, et édifié avec les pierres récupérées lors de la démolition. Ce balcon est mis à distance de la circulation par une bande végétale dont la plantation a été confiée au Conservatoire ethnobotanique de Salagon. En dessous, les espaces d'exposition sont accessibles par un escalier latéral puis par une lourde porte semi-circulaire en acier autopatinable. Ils investissent la partie inférieure du bâtiment, dont l'architecte révèle la position d'adossement en plaçant les circulations intérieures

le long de la roche laissée apparente. Vue du contrebas, la façade de pierre n'a pratiquement pas été modifiée. Elle s'inscrit au milieu du site dans toute sa nudité, si un petit balcon en saillie ne venait pas souligner qu'ici aussi, les siècles ont passé. ■
Soline Nivet

[MAÎTRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE SISTERON – MAÎTRES D'ŒUVRE : PIERRE LÉPINAY, DANIEL OLLIVIER (ARCH. D'OPÉRATION), CONSERVATOIRE ETHNOBOTANIQUE DE SALAGON (PAYSAGISME) – BET : STRUCTURE, TDD4 ; FLUIDES, ECOWATT – SURFACE : 455 M² SHON – COÛT : 412 871 EUROS HT]

✓ L'espace d'exposition. Pour supporter le plancher du belvédère, la poutraison existante a été consolidée avec des IPE. Le plancher créé est en béton poli. Les voûtains de brique ont été enduits à la chaux, les fers d'origine, rouillés, ont été simplement passivés. Les parois de pierre sont rejointoyées.



© Pierre Lépinay



▲ À la place de l'ancienne station-service, un cheminement met le piéton à distance de la RN 85, grâce à une épaisseur plantée par le Conservatoire ethnobotanique de Salagon.

▼ Sur la façade accrochée au rocher, un balcon en saillie permet, depuis l'intérieur, de lire la morphologie du site.



© Photos Patrick Toumeboand





Cinq logements sociaux à Monétier-Allemont

En quittant Sisteron par la route nationale, on atteint, après avoir remonté la Durance sur une vingtaine de kilomètres, une plaine plantée de pommiers. Là, au village de Monétier-Allemont, les habitants appellent « le château » un ensemble hétéroclite constitué d'un oratoire du XIV^e siècle, surmonté d'une demi-coupole et inscrit dans une façade courbe, auquel des extensions furent ajoutées au fil du temps.

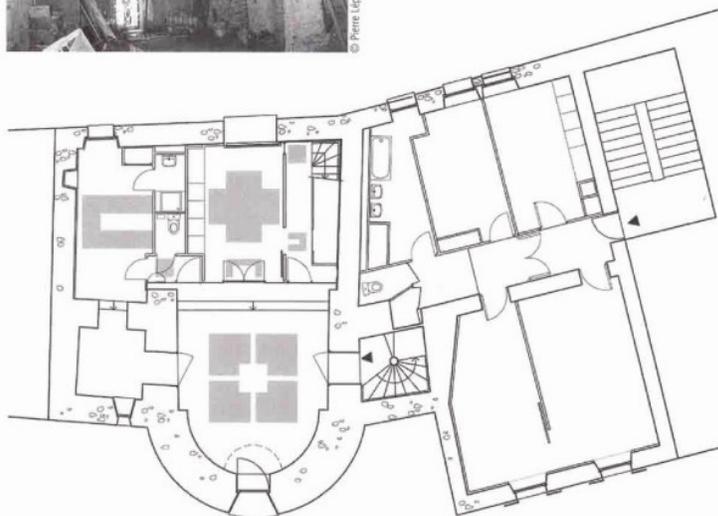
Longtemps abandonné, ce bâtiment fut racheté à la fin des années 1990 par la commune, qui demanda à Pierre Lépinay d'y concevoir cinq logements sociaux.

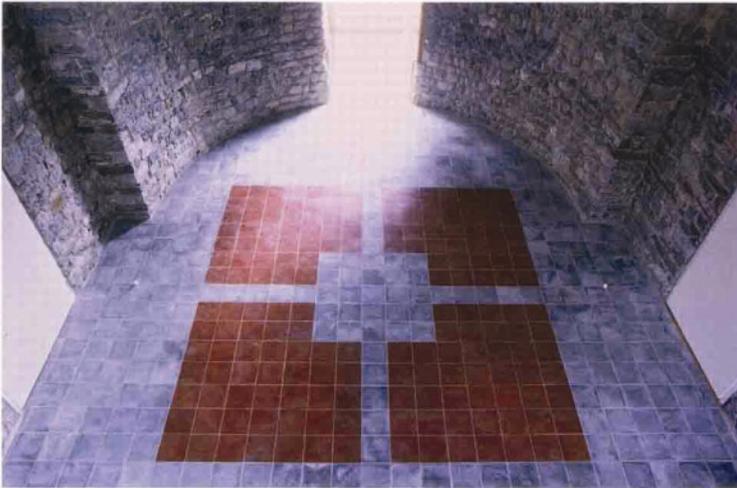
La profondeur du bâtiment, la complexité de ses espaces voûtés, ainsi que la disposition irrégulière de ses ouvertures constituaient les principaux enjeux de cette restructuration lourde. Inscrire un projet dans cette architecture suggérait de ne pas en redécouper excessivement les espaces, en se plaçant dans une logique d'occupation plutôt que d'aménagement. Ainsi, dans le spectaculaire appartement en duplex qui investit l'oratoire, les pièces ont été rassemblées et placées sur deux niveaux dans une structure de métal et de bois, dont le dessin est aussi précis que celui d'un meuble. Placée en arrière de la coupole



^ La façade d'entrée, côté village. Selon la nécessité, les percements ont été créés, restructurés ou laissés comme à l'origine.

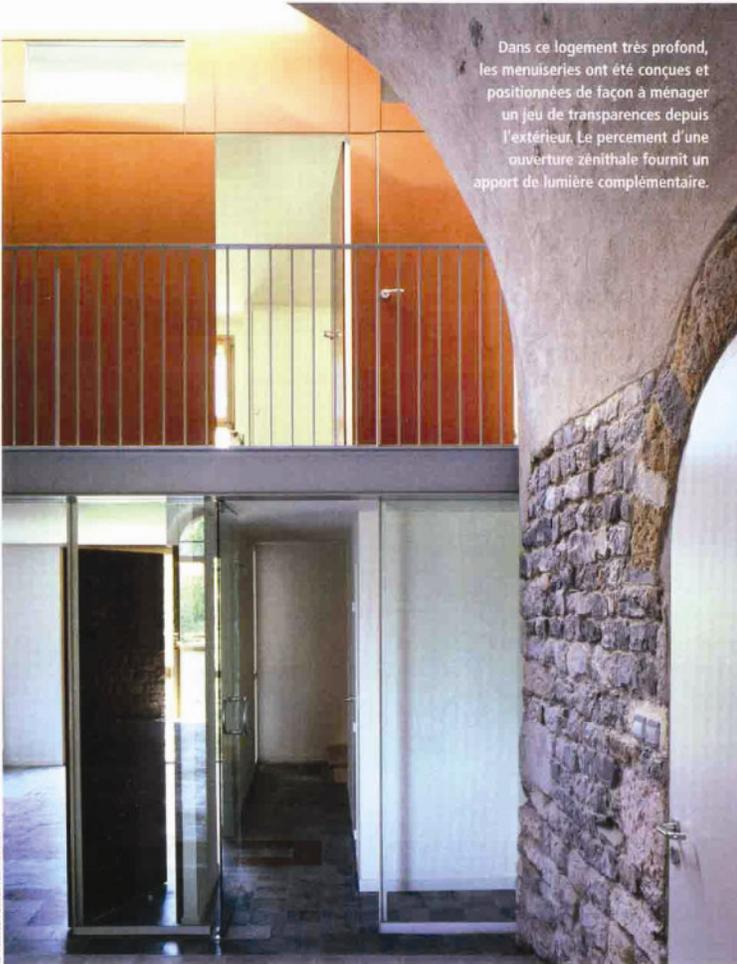
< Ce lieu était un monastère dont l'oratoire a longtemps servi de grange ou de débarras.





< Dans le T5, la demi-coupole de l'oratoire, laissé intact, a été consolidée et les pierres jointoyées avec un enduit à la chaux. Les motifs en croix du sol évoquent le monastère d'origine.

✓ Le volume de la cuisine et des chambres se glisse derrière la paroi de pierre existante. L'oratoire est dévolu au séjour. Au sol, des carreaux ciment de Romains. Un profil métallique filant reprend la rive du plancher bois de l'étage.



Dans ce logement très profond, les menuiseries ont été conçues et positionnées de façon à ménager un jeu de transparences depuis l'extérieur. Le percement d'une ouverture zénithale fournit un apport de lumière complémentaire.

© Photos Patrick Bourmelou

de l'oratoire, cette structure laisse intact le volume voûté, désormais réservé au séjour. Dans ce type de réhabilitation, pour laquelle il faut parfois accepter de ne pas tout maîtriser, Pierre Lépinay cherche à identifier des points de modification stratégiques, quitte à en laisser d'autres intacts, dans leur jus. Cette démarche implique une rigueur extrême dans la conception des détails, loin de toute sophistication déplacée.

Ici, les cadres des fenêtres, tous en béton structurel, ont mobilisé un soin particulier. Pour éviter que leur géométrie trop nette ne vienne troubler la texture des façades de galets, il a fallu contourner la mise en œuvre habituelle en débord. Les cadres sont au contraire engravés en retrait de dix centimètres : les pierres intérieures des tableaux ont été découpées à la scie, tandis que le rang extérieur est laissé en recouvrement. Les tableaux supportant les fenêtres cintrées sont, au contraire, posés à fleur, de façon à donner à lire en façade le travail en compression des arcs de pierre. Leur ébrasement permet également d'augmenter la luminosité des espaces intérieurs. Tous les appuis ont été repris avec des pierres plates découpées, dont le débord a été réduit à quelques centimètres.

Ces attentions permettent au projet d'assumer sa présence. Sans porter ombre sur la façade existante, il en souligne simplement la matérialité, comme une évidence. ■

SN

[MAÎTRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE MONÉTER-ALLEMONT – MAÎTRES D'ŒUVRE : PIERRE LÉPINAY, CABINET ALLARD (BET) – SURFACE : 390 M² UTILES – COÛT : 1,99 MILLION DE FRANCS (VALEUR 2000) HT]